

## Association PROFONDHIS-Patrick Ansar

### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2019

**Etaient présents :** Marie ANSAR-PEINEAU, Jean-Luc BOURGEOIS, Samuel FESSARD, Sandrine GIRAUD, Véronique GRIGNON-PONCE, Louis-Nicolas JOSIEN, Françoise JOSIEN-ANSAR, Yves JUDENNE, Céline KASPERCZYK, Sophie LECHEVALIER, Kristiane LEME-HEBUTERNE, Stéphane PEINEAU

**Excusés :** Roselyne BULAN, Agathe BRESSON, Cédric CHAUCHOY, Julie COLAYE, Bruno DESACHY, Marc DUMOULIN, Valérie FEMOLANT, Muriel GOUGELOT, Virginie MATHE, Johann PETITPREZ, Nathalie RAYER

**Invités :** Elisabeth COUDURIER, Didier DUJACQUIER, Fabienne JUDENNE, père Michel de la communauté Saint-Jean-Notre-Dame de Cana de Troussures, Marc, Marie-Line et Xavier WARNAULT

#### **1) Accueil et mot de la présidente**

Sophie LECHEVALIER accueille les membres présents à cette première assemblée générale de l'association Profondhis créée le 8 août 2018.

Elle rappelle les raisons qui ont motivé sa création : la valorisation du fonds d'ouvrages, de documents et photographies collecté par Patrick Ansar pendant toute sa vie, auxquels s'ajoutent le fonds de plaques photographiques de son grand-père, Charles Ansar, ceci par la création d'une bibliothèque qui devra permettre de croiser les objectifs de conservation du fonds, mais aussi de valoriser le patrimoine du Pays de Bray, au travers de la préservation de son habitat et de son environnement.

Après avoir remercié les membres présents et les partenaires qui soutiennent l'association, notamment la Fondation du Patrimoine et l'Etat via la préfecture et le fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire, elle passe la parole à Marie ANSAR, vice-présidente.

#### **2) Rapport moral et bilan de la première année par la vice-présidente**

Marie Ansar, vice-présidente, revient sur les missions de l'association :

- Préserver et gérer le fonds de Patrick Ansar,
- Le faire connaître au public
- Contribuer à sa valorisation scientifique et diffuser les travaux de recherche associés au fonds.

Il s'agit d'un fonds documentaire en histoire, histoire de l'art et patrimoine composé d'une bibliothèque, d'un fonds de recherche sur l'aristocratie picarde constitué par Patrick Ansar, et d'un fonds iconographique de photos réalisées par lui et son grand-père Charles Ansar.

Pour mener à bien ces missions, il fallait un local pour entreposer et conserver le fonds et l'accueil du public. Ainsi Stéphane et Marie Peineau-Ansar mettent désormais à la disposition de l'association leur grange aux termes d'un bail emphytéotique qui a été signé en janvier 2019 pour une durée de 20 ans. Il est consenti à titre gracieux compte tenu des travaux à réaliser, les fluides et taxes restant à la charge des propriétaires. La grange appartient donc désormais à l'association.

Pour transformer la grange en bibliothèque, un certain nombre de travaux sont à entreprendre : une reprise de charpente, la réfection des murs en matériaux durables, l'isolation, l'accessibilité au public et les aménagements intérieurs (étagères, électricité...)

Des financements ont été réunis pour mener à bien ces travaux.

En juillet 2018, le Groupe d'Action Local (GAL) du Grand Beauvaisis a informé l'association de l'éligibilité du projet à des crédits européens. Pour atteindre cet objectif, il faut trouver au moins 20 % de subventions publiques, et écrire un projet d'intérêt territorial pour le développement local, un projet d'envergure ! Projet comprenant :

1 – la mise à disposition au plus grand nombre du fonds documentaire

2 – l'ouverture du jardin dans le cadre du projet : sur un terrain de 9000 m<sup>2</sup> se trouve un jardin d'agrément, un espace forestier en cours de reconstitution, une prairie sèche en sol argileux, une prairie humide en sol argileux. Le but : préserver la biodiversité de la faune et de la flore locales. Ce jardin est un lieu idéal et propice aux études en lien avec la bibliothèque.

3 – un espace d'expositions photographiques, vu de l'espace public ayant trait au patrimoine local et régional

4 – des expositions d'artistes locaux

5 – la valorisation des savoir-faire locaux – Le bâtiment servira de laboratoire expérimental pour l'aménagement d'une bibliothèque en matériaux durables et servira de vitrine des savoir-faire des artisans locaux.

En lien avec le développement du projet, des partenariats ont été créés :

1-des *partenariats institutionnels* : l'association a désormais le soutien du Réseau des médiathèques du Beauvaisis, du Médiathèque Départementales de l'Oise, les Archives Départementales de l'Oise et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Hauts-de-France.

2-un *partenariat « Recherche »* avec le Consortium d'unités de recherches en histoire et archéologie : ArchéoFab – Archéologie du Bassin Parisien, l'unité de recherche TRAME (Université de Picardie – Jules Verne) et l'Association « Stalles de Picardie »

3-un *partenariat « Recherche/innovation »* avec les artisans et fournisseurs de matériaux du secteur en lien avec l'expérimentation « bibliothèque en matériaux durables » : Briqueterie Dewulf, la SARL Guillard frères et la Menuiserie de Chantoiseau.

4-des *partenariats artistiques* : l'association Hors Cadre

5-un *partenariat avec les commerces locaux*

L'élaboration d'un tel projet nécessite une recherche de financements appropriés. Ont été sollicités pour l'instant :

- Le FNADT (Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire), géré par la préfecture de l'Oise.
- La Fondation du Patrimoine/Région Hauts-de-France pour la restauration du patrimoine des villes de moins de 3000 habitants. Le label « Fondation du Patrimoine » peut aussi ouvrir sur la collecte de dons privés. Le label « Fondation du Patrimoine » a été obtenu et la demande de subvention auprès de la région est en cours d'instruction.
- Le Département de l'Oise : il n'aide pas en dépenses d'investissement, par contre il est possible de le solliciter pour l'acquisition de matériel et mobilier.
- Les crédits européens. Après avoir été orientés vers des fonds LEADER, il s'est avéré que notre projet relevait davantage du FEADER. Le GAL du Grand Beauvaisis et la région Hauts-de-France sont en train d'étudier la meilleure démarche.

Le détail des sommes demandées et celles allouées à la date de cette assemblée générale est détaillé dans le bilan financier ci-joint.

Enfin, pour faire connaître le projet, il est important de *communiquer*. C'est la communication numérique qui a été privilégiée. Une page a été créée sur le portail culturel de Beauvais et Beauvaisis (<https://culture.beauvais.fr/acteur-culturel/bibliotheque-patrick-ansar>), une page FaceBook (la plus active car facile d'emploi : <https://www.facebook.com/profondhis>). Hypothèses.org sera la page internet officielle mais la structuration de ce site sera menée durant les prochains mois.

Les travaux peuvent maintenant être lancés. L'autorisation du FNADT a été obtenue pour cela.

Mis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### 3) Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent par le trésorier

Louis-Nicolas JOSIEN, trésorier, présente les comptes arrêtés au 30 juin 2019 après une première année de fonctionnement.

#### 1) Arrêté comptable au 30 juin 2019 :

Au regard de la jeunesse de l'association, nous n'avons pas encore établi de comptes annuels. Des comptes annuels seront établis sur base des informations au 31 décembre 2019, selon une comptabilité d'engagement.

Un arrêté comptable a été établi au 30 juin 2019. Le bilan se présente de la manière suivante :

| BILAN AU 30/06/2019              |                    |                                |                    |
|----------------------------------|--------------------|--------------------------------|--------------------|
|                                  |                    | Subventions d'investissement   | 94 703,57 €        |
| <b>Total des investissements</b> | <b>0,00</b>        | <b>Total des fonds propres</b> | <b>94 703,57 €</b> |
| Subventions à recevoir           | 66 615,00 €        |                                |                    |
| <b>Total des créances</b>        | <b>66 615,00 €</b> | <b>Total des dettes</b>        | <b>0,00 €</b>      |
| Trésorerie                       | 28 088,57 €        |                                |                    |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>          | <b>94 703,57 €</b> | <b>TOTAL DU PASSIF</b>         | <b>94 703,57 €</b> |

Aucune opération n'est à porter au compte de résultat.

Mis au vote, il est adopté à l'unanimité.

#### **4) Cotisation**

Conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale constitutive, l'adhésion est gratuite actuellement.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide à l'unanimité que cette gratuité et l'adhésion resteront permanentes jusqu'à l'ouverture de la bibliothèque. Il n'est ainsi pas nécessaire de renouveler le bulletin d'inscription tous les ans. Néanmoins, les membres ont la possibilité de démissionner à tout moment s'ils le souhaitent.

#### **5) Renouvellement de la moitié sortante du Conseil d'administration**

Sont sortants : Cédric CHAUCHOY, Françoise JOSIEN-ANSAR, Louis-Nicolas JOSIEN, Céline KASPERCZYK, Sophie LECHEVALIER et Stéphane PEINEAU.

Tous les six ont à nouveau présenté leur candidature. Conformément aux statuts, le conseil d'administration peut encore accueillir trois membres, mais aucun autre candidat ne s'est porté candidat.

Les six candidats renouvelant leur candidature ont été réélus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 16 heures et invite l'assemblée à suivre Stéphane Peineau pour une visite du site et la présentation des travaux à venir, puis à se regrouper autour d'un verre de l'amitié.